

Les vieilles sociétés sportives

Le calme après la tempête

Nous avons interrompu notre récit de la Revue des Tournois au moment où une manifestation profonde régnait dans toute la ville et alors que les manifestants, tombés de la hauteur, devaient attirer les plus graves représailles sur les membres des trois confréries condamnées.

En un moment où l'on pouvait craindre le pire, tout parait rentrer dans le calme, malgré la vente des immeubles appartenant aux compagnies, vente qui produisit 10.103 livres, 15 sols et 10 deniers. Cette somme, diminuée des frais de la compagnie, comme le prouve le collier du roi dont nous avons parlé dans les articles précédents, sur lequel nous retrouvons le nom d'un roi en 1778 et en 1782.

En fait, ces sociétés ont évolué et de groupements religieux et militaires elles sont devenues des associations de divertissement, dont le sport est le but essentiel. Au dix-neuvième siècle, il y eut plusieurs sociétés de tir, qui se réunissaient dans un quartier de Tourcoing. Une autre était la Société de la Cloche d'Or, dont le drapeau est conservé au Musée de Tourcoing, dans la section de la Société de la Cloche d'Or. Signalons, en outre, qu'il y a également un même musée un drapeau des canonniers portant la date de 1823.

Enfin il y avait la Société des Archers du Château.

En fait, des confréries dont nous avons retracé la curieuse histoire, il ne reste plus trace et si notre ville possède encore quelques sociétés d'archers, leur origine ne remonte qu'à des siècles plus récents.

Par cette étude, un peu longue sans doute, nos lecteurs ont pu faire une excursion dans le passé. Grâce à l'obligeance de notre concitoyen, M. Vandendriessche, nous nous proposons de rappeler prochainement quelques-unes des pages de l'histoire de Tourcoing. Cela permettra à nos concitoyens de mieux connaître leur ville natale et de mieux l'aimer.

M. J. St.

Une grande foire aux plaisirs à la Croix-Rouge

Il y a grande activité dans les vastes locaux du Patronage de la Croix-Rouge, 121, rue Achille-Toussaint. Déjà de nombreuses constructions, gracieuses et originales, s'élèvent pour abriter les attractions multiples qui feront des jours passés en compagnie de ce qui est un véritable pays de cocagne.

La vente de charité étendra ses comploirs variés et choisis, où seront exposés des ouvrages d'art et de certains, jusqu'aux charmants bibelots ou vêtements d'enfants de bien d'autres choses, où se mêleront parfaitement l'utile et l'agréable.

Dans les cours immenses se suivront entre de larges arrières, ici le tir au canard, le tir au carton avec prix; plus loin, de grandes loteries de vaisselle, d'articles de ménage, de déjeunés, de pain d'épices, loterie vivante, etc.

Là-bas, le kermesse, le cinéma, des buvettes permettront aux visiteurs fatigués de se reposer agréablement. Et le soir, il ne sera pas nécessaire de penser à souper à préparer chez soi; des pâtisseries, un buffet froid, des fritures satisfieront les appétits les plus difficiles.

A 11 h. 30, concert-apéritif par l'Harmonie de la Croix-Rouge, sous la direction de M. Martin.

M. Callens ordonnera, avec son talent si apprécié, les partitions musicales exécutées par la symphonie durant tout l'après-midi.

A 22 h., grand music-hall, exercices sensationnels d'acrobatie par les Michelli, ballet chorégraphique, symphonie de guitares; MM. Dessauvages et Nolis dans leur répertoire.

BRACELEY ORFÈVRE a été trouvé mardi, Place de la Victoire, Tourcoing. Le réclamer Droguerie Delaune, Tourcoing. 86188

AU CERCLE DES OFFICIERS

Le capitaine Guéranger, président du Cercle des Officiers, rappelle aux officiers l'exercice sur le terrain qui aura lieu le dimanche 25 courant, dans le secteur du Vert-Bois; Rassemblement à 9 heures, à la station de Moutaux, route nationale, près de la petite chapelle et non au Coléras comme il est indiqué sur le tableau de service. Le Cercle invite les officiers à se mettre en tenue militaire pour les exercices sur le terrain.

Il est rappelé aux camarades et à leurs familles qu'il y aura le dimanche 25 courant, à Falkenstein, où ils ont à prendre personnellement le ticket de chemin de fer Tourcoing-Calais au guichet de la gare de Tourcoing, le mardi 22 courant.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord informe d'autre part les membres du Cercle des Officiers de Tourcoing que, sur la présentation de leur carte d'identité, les officiers de réserve se rendant aux expositions de Lille et d'Yverdon bénéficieront d'une réduction de 50 % sur les lignes de la Société nationale et des Chemins de fer belges et sur les lignes du Nord belge.

LES « CRICK-SICKS » A ALGER

Il est bien entendu que l'adhésion gratuite que nous avons faite aux Crick-Sicks, des quatre couleurs qui seront exposées à Alger, sera donnée le dimanche 11 juin, à 16 h., au Théâtre Municipal et non dimanche prochain, ainsi qu'il avait été annoncé par erreur.

Droguerie REYNAUD, Egrais Truffaut, 32511

UNE MANIFESTATION AU MONUMENT DES SOLDATS BELGES AU CIMETIERE

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

Le Comité pour le monument, le Comité de la section de Tourcoing des Anciens Combattants belges, le Comité de la sous-section des Mutuels et Invalides belges de Tourcoing, se rendront au Monument aux morts, au cimetière du Pont-de-Neuville, à l'effet d'y déposer une gerbe de fleurs.

LES FÊTES DU QUARTIER DE LA CROIX-ROUGE

La population entière de quartier si vivante de la Croix-Rouge se prépare aux fêtes qui doivent avoir lieu à la Pentecôte et qui promettront d'être extrêmement brillantes.

Le Comité, il est vrai, ne néglige rien pour y attirer les nombreux attayants. Indépendamment des attractions qui sont de toutes les fêtes: feu d'artifice, concerts, exercices de gymnastique, ball, courses cyclistes, ballon, braderie, un gros effort a été fait en faveur du cortège carnavalesque. Pour les chars dix prix sont attribués, variant de 100 à 500 et 900 fr. Pour les groupes de chars dix prix, les couples, les enfants sont aussi l'objet de nos soins. Nous donnerons prochainement le détail complet des prix et primes.

Rappelons que les fêtes commenceront le dimanche 1er juin par un concert que notre belle Harmonie Municipale donnera à 11 h., sur le kiosque de la place de la Croix-Rouge agrandie. Dans l'après-midi du même jour, aura lieu un grand carrousel attelé et automobile, qui ne manquera pas d'être et de retenir les visiteurs. Le dimanche 2, aura lieu un grand concours de tir sur le terrain de l'ancienne ferme Wagnon, se prolongera, étant donné le succès obtenu, jusqu'au lundi 26 mai.

BOUCAU: Souliers daim toutes tailles. 30811

L'ANCIEN POSTIER. ARRÊTÉ A DUNKERQUE EST DÉFERÉ AU PARQUET DE LILLE

Nous avons relaté qu'un ancien postier, Benjamin Bowyn, âgé de 27 ans, demeurant boulevard Industriel, chaussée Denis-Pain, 62, s'était constitué prisonnier au poste central de police de Dunkerque en déclarant qu'il avait commis un acte de sabotage à la gare des Francs, à Tourcoing. Aucun fait délictueux ne fut, au contraire, relevé à sa charge, et Bowyn, qui était muni d'un billet de retour en chemin de fer pour Tourcoing, fut dirigé vers cette dernière ville.

Cependant, il faisait l'objet d'une enquête à propos d'abus de confiance, et en vertu d'un mandat d'amener de M. Richard, juge d'instruction au Parquet de Lille, il a été arrêté jeudi matin, par le service de la sûreté et conduit au Parquet.

GOUTE LA BIÈRE DU TILLEUL. 36880

Un beau geste du Syndicat des Pâtisseries

A l'occasion de la fête des Mères, qui aura lieu le dimanche 25 mai, le Syndicat des pâtisseries de Tourcoing a fait parvenir à l'Association des Familles nombreuses de notre ville un certain nombre de gâteaux des mères, destinés à être distribués entre les familles les plus méritantes de l'association.

Il convient de féliciter les pâtisseries avouées de leur beau geste envers les familles nombreuses, car en faisant ainsi ils apportent un peu de bonheur dans quelques foyers à l'occasion d'une belle journée de fête.

A la Jeunesse Catholique du Blanc-Sean

La réunion mensuelle aura lieu demain à 20 h. 15. Une conférence sur la Conception chrétienne du travail sera faite par M. Gustave Fleury, de Roubaix. Les jeunes gens de la J. O. C. de la paroisse, y sont instamment invités également.

Comptabilité. Tanghe, expert, r. Marceau, 30946

La fraude

La gendarmerie de Tourcoing a déferé au Parquet de Lille, Laure Bray, âgée de 18 ans, demeurant à Moutaux, 8, rue d'Espérance, qui a été arrêtée par les brigades des douanes étant porteurs de 3 kil. de tabac de provenance étrangère.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, vendredi, à 8 heures, répétition générale.

CELEBRE ORPHEONIQUE L'AMITIS DU BLANC-SEAN. — Demain samedi, à 20 h. 15, répétition particulière. Programme: 1. M. de la Chapelle, 2. M. de la Chapelle, 3. M. de la Chapelle, 4. M. de la Chapelle, 5. M. de la Chapelle, 6. M. de la Chapelle, 7. M. de la Chapelle, 8. M. de la Chapelle, 9. M. de la Chapelle, 10. M. de la Chapelle, 11. M. de la Chapelle, 12. M. de la Chapelle, 13. M. de la Chapelle, 14. M. de la Chapelle, 15. M. de la Chapelle, 16. M. de la Chapelle, 17. M. de la Chapelle, 18. M. de la Chapelle, 19. M. de la Chapelle, 20. M. de la Chapelle, 21. M. de la Chapelle, 22. M. de la Chapelle, 23. M. de la Chapelle, 24. M. de la Chapelle, 25. M. de la Chapelle, 26. M. de la Chapelle, 27. M. de la Chapelle, 28. M. de la Chapelle, 29. M. de la Chapelle, 30. M. de la Chapelle, 31. M. de la Chapelle, 32. M. de la Chapelle, 33. M. de la Chapelle, 34. M. de la Chapelle, 35. M. de la Chapelle, 36. M. de la Chapelle, 37. M. de la Chapelle, 38. M. de la Chapelle, 39. M. de la Chapelle, 40. M. de la Chapelle, 41. M. de la Chapelle, 42. M. de la Chapelle, 43. M. de la Chapelle, 44. M. de la Chapelle, 45. M. de la Chapelle, 46. M. de la Chapelle, 47. M. de la Chapelle, 48. M. de la Chapelle, 49. M. de la Chapelle, 50. M. de la Chapelle, 51. M. de la Chapelle, 52. M. de la Chapelle, 53. M. de la Chapelle, 54. M. de la Chapelle, 55. M. de la Chapelle, 56. M. de la Chapelle, 57. M. de la Chapelle, 58. M. de la Chapelle, 59. M. de la Chapelle, 60. M. de la Chapelle, 61. M. de la Chapelle, 62. M. de la Chapelle, 63. M. de la Chapelle, 64. M. de la Chapelle, 65. M. de la Chapelle, 66. M. de la Chapelle, 67. M. de la Chapelle, 68. M. de la Chapelle, 69. M. de la Chapelle, 70. M. de la Chapelle, 71. M. de la Chapelle, 72. M. de la Chapelle, 73. M. de la Chapelle, 74. M. de la Chapelle, 75. M. de la Chapelle, 76. M. de la Chapelle, 77. M. de la Chapelle, 78. M. de la Chapelle, 79. M. de la Chapelle, 80. M. de la Chapelle, 81. M. de la Chapelle, 82. M. de la Chapelle, 83. M. de la Chapelle, 84. M. de la Chapelle, 85. M. de la Chapelle, 86. M. de la Chapelle, 87. M. de la Chapelle, 88. M. de la Chapelle, 89. M. de la Chapelle, 90. M. de la Chapelle, 91. M. de la Chapelle, 92. M. de la Chapelle, 93. M. de la Chapelle, 94. M. de la Chapelle, 95. M. de la Chapelle, 96. M. de la Chapelle, 97. M. de la Chapelle, 98. M. de la Chapelle, 99. M. de la Chapelle, 100. M. de la Chapelle, 101. M. de la Chapelle, 102. M. de la Chapelle, 103. M. de la Chapelle, 104. M. de la Chapelle, 105. M. de la Chapelle, 106. M. de la Chapelle, 107. M. de la Chapelle, 108. M. de la Chapelle, 109. M. de la Chapelle, 110. M. de la Chapelle, 111. M. de la Chapelle, 112. M. de la Chapelle, 113. M. de la Chapelle, 114. M. de la Chapelle, 115. M. de la Chapelle, 116. M. de la Chapelle, 117. M. de la Chapelle, 118. M. de la Chapelle, 119. M. de la Chapelle, 120. M. de la Chapelle, 121. M. de la Chapelle, 122. M. de la Chapelle, 123. M. de la Chapelle, 124. M. de la Chapelle, 125. M. de la Chapelle, 126. M. de la Chapelle, 127. M. de la Chapelle, 128. M. de la Chapelle, 129. M. de la Chapelle, 130. M. de la Chapelle, 131. M. de la Chapelle, 132. M. de la Chapelle, 133. M. de la Chapelle, 134. M. de la Chapelle, 135. M. de la Chapelle, 136. M. de la Chapelle, 137. M. de la Chapelle, 138. M. de la Chapelle, 139. M. de la Chapelle, 140. M. de la Chapelle, 141. M. de la Chapelle, 142. M. de la Chapelle, 143. M. de la Chapelle, 144. M. de la Chapelle, 145. M. de la Chapelle, 146. M. de la Chapelle, 147. M. de la Chapelle, 148. M. de la Chapelle, 149. M. de la Chapelle, 150. M. de la Chapelle, 151. M. de la Chapelle, 152. M. de la Chapelle, 153. M. de la Chapelle, 154. M. de la Chapelle, 155. M. de la Chapelle, 156. M. de la Chapelle, 157. M. de la Chapelle, 158. M. de la Chapelle, 159. M. de la Chapelle, 160. M. de la Chapelle, 161. M. de la Chapelle, 162. M. de la Chapelle, 163. M. de la Chapelle, 164. M. de la Chapelle, 165. M. de la Chapelle, 166. M. de la Chapelle, 167. M. de la Chapelle, 168. M. de la Chapelle, 169. M. de la Chapelle, 170. M. de la Chapelle, 171. M. de la Chapelle, 172. M. de la Chapelle, 173. M. de la Chapelle, 174. M. de la Chapelle, 175. M. de la Chapelle, 176. M. de la Chapelle, 177. M. de la Chapelle, 178. M. de la Chapelle, 179. M. de la Chapelle, 180. M. de la Chapelle, 181. M. de la Chapelle, 182. M. de la Chapelle, 183. M. de la Chapelle, 184. M. de la Chapelle, 185. M. de la Chapelle, 186. M. de la Chapelle, 187. M. de la Chapelle, 188. M. de la Chapelle, 189. M. de la Chapelle, 190. M. de la Chapelle, 191. M. de la Chapelle, 192. M. de la Chapelle, 193. M. de la Chapelle, 194. M. de la Chapelle, 195. M. de la Chapelle, 196. M. de la Chapelle, 197. M. de la Chapelle, 198. M. de la Chapelle, 199. M. de la Chapelle, 200. M. de la Chapelle, 201. M. de la Chapelle, 202. M. de la Chapelle, 203. M. de la Chapelle, 204. M. de la Chapelle, 205. M. de la Chapelle, 206. M. de la Chapelle, 207. M. de la Chapelle, 208. M. de la Chapelle, 209. M. de la Chapelle, 210. M. de la Chapelle, 211. M. de la Chapelle, 212. M. de la Chapelle, 213. M. de la Chapelle, 214. M. de la Chapelle, 215. M. de la Chapelle, 216. M. de la Chapelle, 217. M. de la Chapelle, 218. M. de la Chapelle, 219. M. de la Chapelle, 220. M. de la Chapelle, 221. M. de la Chapelle, 222. M. de la Chapelle, 223. M. de la Chapelle, 224. M. de la Chapelle, 225. M. de la Chapelle, 226. M. de la Chapelle, 227. M. de la Chapelle, 228. M. de la Chapelle, 229. M. de la Chapelle, 230. M. de la Chapelle, 231. M. de la Chapelle, 232. M. de la Chapelle, 233. M. de la Chapelle, 234. M. de la Chapelle, 235. M. de la Chapelle, 236. M. de la Chapelle, 237. M. de la Chapelle, 238. M. de la Chapelle, 239. M. de la Chapelle, 240. M. de la Chapelle, 241. M. de la Chapelle, 242. M. de la Chapelle, 243. M. de la Chapelle, 244. M. de la Chapelle, 245. M. de la Chapelle, 246. M. de la Chapelle, 247. M. de la Chapelle, 248. M. de la Chapelle, 249. M. de la Chapelle, 250. M. de la Chapelle, 251. M. de la Chapelle, 252. M. de la Chapelle, 253. M. de la Chapelle, 254. M. de la Chapelle, 255. M. de la Chapelle, 256. M. de la Chapelle, 257. M. de la Chapelle, 258. M. de la Chapelle, 259. M. de la Chapelle, 260. M. de la Chapelle, 261. M. de la Chapelle, 262. M. de la Chapelle, 263. M. de la Chapelle, 264. M. de la Chapelle, 265. M. de la Chapelle, 266. M. de la Chapelle, 267. M. de la Chapelle, 268. M. de la Chapelle, 269. M. de la Chapelle, 270. M. de la Chapelle, 271. M. de la Chapelle, 272. M. de la Chapelle, 273. M. de la Chapelle, 274. M. de la Chapelle, 275. M. de la Chapelle, 276. M. de la Chapelle, 277. M. de la Chapelle, 278. M. de la Chapelle, 279. M. de la Chapelle, 280. M. de la Chapelle, 281. M. de la Chapelle, 282. M. de la Chapelle, 283. M. de la Chapelle, 284. M. de la Chapelle, 285. M. de la Chapelle, 286. M. de la Chapelle, 287. M. de la Chapelle, 288. M. de la Chapelle, 289. M. de la Chapelle, 290. M. de la Chapelle, 291. M. de la Chapelle, 292. M. de la Chapelle, 293. M. de la Chapelle, 294. M. de la Chapelle, 295. M. de la Chapelle, 296. M. de la Chapelle, 297. M. de la Chapelle, 298. M. de la Chapelle, 299. M. de la Chapelle, 300. M. de la Chapelle, 301. M. de la Chapelle, 302. M. de la Chapelle, 303. M. de la Chapelle, 304. M. de la Chapelle, 305. M. de la Chapelle, 306. M. de la Chapelle, 307. M. de la Chapelle, 308. M. de la Chapelle, 309. M. de la Chapelle, 310. M. de la Chapelle, 311. M. de la Chapelle, 312. M. de la Chapelle, 313. M. de la Chapelle, 314. M. de la Chapelle, 315. M. de la Chapelle, 316. M. de la Chapelle, 317. M. de la Chapelle, 318. M. de la Chapelle, 319. M. de la Chapelle, 320. M. de la Chapelle, 321. M. de la Chapelle, 322. M. de la Chapelle, 323. M. de la Chapelle, 324. M. de la Chapelle, 325. M. de la Chapelle, 326. M. de la Chapelle, 327. M. de la Chapelle, 328. M. de la Chapelle, 329. M. de la Chapelle, 330. M. de la Chapelle, 331. M. de la Chapelle, 332. M. de la Chapelle, 333. M. de la Chapelle, 334. M. de la Chapelle, 335. M. de la Chapelle, 336. M. de la Chapelle, 337. M. de la Chapelle, 338. M. de la Chapelle, 339. M. de la Chapelle, 340. M. de la Chapelle, 341. M. de la Chapelle, 342. M. de la Chapelle, 343. M. de la Chapelle, 344. M. de la Chapelle, 345. M. de la Chapelle, 346. M. de la Chapelle, 347. M. de la Chapelle, 348. M. de la Chapelle, 349. M. de la Chapelle, 350. M. de la Chapelle, 351. M. de la Chapelle, 352. M. de la Chapelle, 353. M. de la Chapelle, 354. M. de la Chapelle, 355. M. de la Chapelle, 356. M. de la Chapelle, 357. M. de la Chapelle, 358. M. de la Chapelle, 359. M. de la Chapelle, 360. M. de la Chapelle, 361. M. de la Chapelle, 362. M. de la Chapelle, 363. M. de la Chapelle, 364. M. de la Chapelle, 365. M. de la Chapelle, 366. M. de la Chapelle, 367. M. de la Chapelle, 368. M. de la Chapelle, 369. M. de la Chapelle, 370. M. de la Chapelle, 371. M. de la Chapelle, 372. M. de la Chapelle, 373. M. de la Chapelle, 374. M. de la Chapelle, 375. M. de la Chapelle, 376. M. de la Chapelle, 377. M. de la Chapelle, 378. M. de la Chapelle, 379. M. de la Chapelle, 380. M. de la Chapelle, 381. M. de la Chapelle, 382. M. de la Chapelle, 383. M. de la Chapelle, 384. M. de la Chapelle, 385. M. de la Chapelle, 386. M. de la Chapelle, 387. M. de la Chapelle, 388. M. de la Chapelle, 389. M. de la Chapelle, 390. M. de la Chapelle, 391. M. de la Chapelle, 392. M. de la Chapelle, 393. M. de la Chapelle, 394. M. de la Chapelle, 395. M. de la Chapelle, 396. M. de la Chapelle, 397. M. de la Chapelle, 398. M. de la Chapelle, 399. M. de la Chapelle, 400. M. de la Chapelle, 401. M. de la Chapelle, 402. M. de la Chapelle, 403. M. de la Chapelle, 404. M. de la Chapelle, 405. M. de la Chapelle, 406. M. de la Chapelle, 407. M. de la Chapelle, 408. M. de la Chapelle, 409. M. de la Chapelle, 410. M. de la Chapelle, 411. M. de la Chapelle, 412. M. de la Chapelle, 413. M. de la Chapelle, 414. M. de la Chapelle, 415. M. de la Chapelle, 416. M. de la Chapelle, 417. M. de la Chapelle, 418. M. de la Chapelle, 419. M. de la Chapelle, 420. M. de la Chapelle, 421. M. de la Chapelle, 422. M. de la Chapelle, 423. M. de la Chapelle, 424. M. de la Chapelle, 425. M. de la Chapelle, 426. M. de la Chapelle, 427. M. de la Chapelle, 428. M. de la Chapelle, 429. M. de la Chapelle, 430. M. de la Chapelle, 431. M. de la Chapelle, 432. M. de la Chapelle, 433. M. de la Chapelle, 434. M. de la Chapelle, 435. M. de la Chapelle, 436. M. de la Chapelle, 437. M. de la Chapelle, 438. M. de la Chapelle, 439. M. de la Chapelle, 440. M. de la Chapelle, 441. M. de la Chapelle, 442. M. de la Chapelle, 443. M. de la Chapelle, 444. M. de la Chapelle, 445. M. de la Chapelle, 446. M. de la Chapelle, 447. M. de la Chapelle, 448. M. de la Chapelle, 449. M. de la Chapelle, 450. M. de la Chapelle, 451. M. de la Chapelle, 452. M. de la Chapelle, 453. M. de la Chapelle, 454. M. de la Chapelle, 455. M. de la Chapelle, 456. M. de la Chapelle, 457. M. de la Chapelle, 458. M. de la Chapelle, 459. M. de la Chapelle, 460. M. de la Chapelle, 461. M. de la Chapelle, 462. M. de la Chapelle, 463. M. de la Chapelle, 464. M. de la Chapelle, 465. M. de la Chapelle, 466. M. de la Chapelle, 467. M. de la Chapelle, 468. M. de la Chapelle, 469. M. de la Chapelle, 470. M. de la Chapelle, 471. M. de la Chapelle, 472. M. de la Chapelle, 473. M. de la Chapelle, 474. M. de la Chapelle, 475. M. de la Chapelle, 476. M. de la Chapelle, 477. M. de la Chapelle, 478. M. de la Chapelle, 479. M. de la Chapelle, 480. M. de la Chapelle, 481. M. de la Chapelle, 482. M. de la Chapelle, 483. M. de la Chapelle, 484. M. de la Chapelle, 485. M. de la Chapelle, 486. M. de la Chapelle, 487. M. de la Chapelle, 488. M. de la Chapelle, 489. M. de la Chapelle,